

## EDITO

Usages. Le maître mot de la période qui s'ouvre. Les conclusions du Ségur appuient notre dynamique commune orientée vers les usages ! Résolument, le projet MSSanté est le vôtre ! L'accélération du déploiement de la messagerie sécurisée dans les secteurs sanitaire, médico-social et social est une priorité dans les prochains mois avec la volonté d'améliorer les pratiques, renforcer l'efficacité de la prise en charge globale du patient, du résident, de l'utilisateur et l'adhésion de l'ensemble de l'écosystème du cercle de soins. Résolument, les enjeux d'usage et d'intégration seront notre leitmotiv pour poursuivre notre projet commun !

## MSSANTE EN CHIFFRES

Au mois de juillet 2020, 340 459 BAL ont été recensées dans l'Espace de Confiance. Voici la répartition par typologie :



**1 819**

Nombre de BAL Applicative



**21 228**

Nombre de BAL Organisationnelle



**317 412**

Nombre de BAL Personnelle

## A VOS AGENDAS !

Ne manquez pas les prochains événements MSSanté :



**18 Novembre 2020 : JCP GRADeS**

Journée réunissant les **Chefs de Projet** MSSanté des GRADeS.



**19 Novembre 2020 : Comité des opérateurs**

Journée réunissant la **communauté des opérateurs** (industriels, régionaux..).

## Ségur santé : focus sur le numérique, un enjeu majeur pour la santé en France

### SÉGUR DE LA SANTÉ



**Que faut-il retenir des mesures prises sur le numérique en santé, et plus particulièrement sur les messageries sécurisées de santé ?**

Suite à la crise sanitaire liée au COVID-19, le Ségur de la santé prévoit un investissement de 2 milliards d'euros dans la transformation numérique en santé sur les trois années à venir; de quoi rattraper le retard dans la modernisation, l'interopérabilité, la réversibilité, la convergence et la sécurité des systèmes d'information en santé.

L'intégration des fondations numériques régaliennes, notamment la messagerie sécurisée; l'incitation forte à l'usage sur certains cas d'usage prioritaires comme le partage de l'histoire médicale du patient, le compte-rendu d'hospitalisation, les résultats de biologie et d'imagerie via la messagerie sécurisée de santé et le DMP; ou encore l'injection de 600 millions d'euros pour les établissements médico-sociaux pour le numérique sur 5 ans sont autant d'engagements annoncés pour redynamiser la santé en France.

**« Les conclusions du Ségur de la santé seront notre boussole pour relever les défis d'une Nation qui conjugue les solidarités et la santé à ses valeurs fondamentales. »**

## Retour sur le mois MSSanté



Septembre a été le mois MSSanté autour d'une communication renforcée. En effet, l'ANS et l'équipe MSSanté ont souhaité partager les nombreuses avancées du projet en 2020 : lancement des pilotes médico-sociaux, plan EHPAD, accélération du déploiement au sein des établissements et des laboratoires... et encourager cette dynamique positive !

De nombreux tweets ont été postés pour partager toutes les facettes de l'Espace de Confiance, et des séances de questions/réponses ont été organisées sur trois thématiques : l'utilisation de MSSanté dans le secteur sanitaire, le rôle des industriels et des éditeurs de l'Espace de Confiance et l'utilisation des messageries sécurisées dans le secteur médico-social et social.

Enfin la newsletter l'Essentiel de l'Agence, dédiée à MSSanté, a été publiée, synthétisant les prochains rendez-vous et les différents projets, qui permettront de poursuivre le déploiement. Retrouvez toutes les publications et ne manquez pas les prochaines communications : suivez-nous sur les réseaux sociaux !



EN SAVOIR +

## MSSanté Biologie : Les régions, acteurs clés du déploiement

Il y a 4 ans, le décret n°2016-46 venait imposer la messagerie sécurisée de santé comme modalité d'envoi du compte-rendu d'examen de biologie médicale au prescripteur. Depuis cette annonce, **un long chemin a été parcouru puisqu'aujourd'hui la moitié des laboratoires de biologie médicale de ville est équipées de MSSanté.**

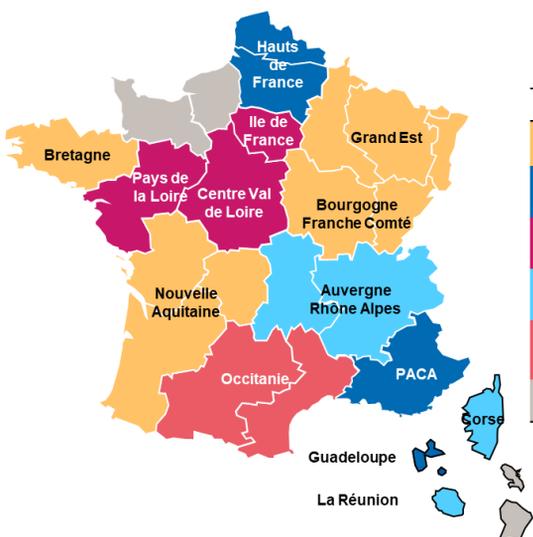
HEMATOLOGIE	
<b>HEMOGRAMME</b>	
<b>NUMERATION GLOBULAIRE</b>	
Hématies . . . . .	0.000 /mm <sup>3</sup>
Hémoglobine . . . . .	14,2 g/dl
Hématocrite . . . . .	42,2 %
Volume moyen glob . . . . .	85,3 fl
T.C.M.H. . . . .	28,7 pg
C.C.M.H. . . . .	33,6 g/dl
Ind.de distribution . . . . .	13,1
Leucocytes . . . . .	6.900 /mm <sup>3</sup>
<b>FORMULE SANGUINE</b>	
Polynucléaires neutrophiles . . . . .	66,9 % 4616
Polynucléaires éosinophiles . . . . .	3,2 % 223
Polynucléaires basophiles . . . . .	1,0 % 68
Lymphocytes . . . . .	20,9 % 144

Le déploiement et l'usage de MSSanté sont des ambitions fortes portées par la feuille de route « Accélérer le virage numérique en santé » et qui a d'ailleurs été récemment revue puisque MSSanté est passé de **service socle à service socle prioritaire**. Le Ministère des Solidarités et de la Santé a également affirmé sa volonté d'intensifier le développement du numérique dans la santé par **le plan Ségur prévoyant une enveloppe de 2 milliards d'euros** d'investissements dans les années à venir. Cette annonce est sans commune mesure avec les programmes précédents. **Le compte-rendu de biologie y est d'ailleurs cité comme l'un des quatre documents pour lesquels les citoyens doivent avoir accès sous format numérique.**

Afin de poursuivre dans cette direction, **l'ANS va continuer de travailler en coordination avec l'Assurance Maladie ainsi que les régions**. Alors que notre rôle est de continuer à suivre les grands groupes de laboratoires nationaux, les ARS et les GRADeS vont pouvoir assurer un suivi de proximité auprès des laboratoires de ces grands groupes et de ceux des groupements de laboratoires régionaux. L'ANS invite donc les régions à se mobiliser sur ce sujet et à écrire à l'équipe laboratoires à l'adresse suivante : [ans-mssante.laboratoires@esante.gouv.fr](mailto:ans-mssante.laboratoires@esante.gouv.fr)

CONTACT MSSANTE BIOLOGIE

## Pilotes de déploiement régionaux : lancements régionaux



Thématiques	
	DAC (PTA, MAIA)
	Structures d'hébergement (FAM, MAS...)
	Structures à domicile (SSIAD, SAAD, SPASAD..)
	Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)
	Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques (ITEP)
	<i>Ne participent pas aux pilotes de déploiement</i>

Parmi les quatorze régions volontaires aux Pilotes de Déploiement Régionaux, six d'entre elles ont organisé leur lancement opérationnel en présence des structures : **Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Guadeloupe, Corse, Auvergne-Rhône-Alpes** et **La Réunion**.

Suite à ces lancements régionaux, les équipes terrains ont planifié des ateliers avec les structures pilotes. Elles travaillent désormais sur l'identification des cas d'usages et des besoins métiers avant le raccordement technique des professionnels et structures à l'Espace de confiance MSSanté.

EN SAVOIR +

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe des modalités d'ouverture pour chaque type de boîte aux lettres (BAL) :



**BAL nominative**

- Le professionnel doit être habilité par la loi à échanger des données de santé. Pour la liste des professionnels de santé, voir l'article R1110-2 du code de santé publique.
- Le professionnel doit être référencé dans l'Annuaire Santé. Ce référencement se fait en concertation avec les organismes représentant ce professionnel et permet d'attester de son identité.



**BAL  
organisationnelle & applicative**

- Elles sont ouvertes sur demande du responsable de la structure. Il a pour charge de désigner un responsable opérationnel qui veillera à respecter les conditions d'accès et d'usage de la BAL.
- Elles doivent être rattachées à une structure possédant un numéro FINESS ou bien un numéro SIRET/SIREN référencé dans l'Annuaire Santé.

EN SAVOIR +



Pour accéder à toutes les informations relatives à l'Espace de Confiance MSSanté :  
<https://mssante.fr/home/>

Pour accéder aux ressources de formation, visitez la plateforme de formation e-santé de l'ANS :  
<https://esante-formation.fr/>

Suivez toute l'actualité sur

